

PNT CETE et PNT SETRA

7 Avril 2016

La commission consultative paritaire (CCP) est présidée par Madame Brigitte THORIN, adjointe au sous-directeur de la modernisation et de la gestion statutaires, SG/DRH/MGS. Elle est assistée de Madame RAMBEAU Sylvie (Chargé de mission PNT, qui présente les dossiers) - SG/DRH/CE-CM, Madame GENTY Anne-Laure (Adjointe à la cheffe de bureau SG/DRH/MGS3), Madame PILLAULT Michèle (SG/DRH/MGS3), Madame Laure Line BONIN (Cheffe de pôle des contractuels gérés sous quasi-statut, SG/DRH/MGS3).

Deux des trois principaux services employant des PNT CETE et SETRA sont représentés : le CEREMA par Anne GREGOIRE (SG du CEREMA Ouest) et l'IFSTTAR par Anne-Marie LE GUERN (SG de l'IFSTTAR). Le CPII n'est pas représenté.

Les 3 organisations syndicales ayant des représentants sont présentes : la CFTD (Denis JOUIN et Alcides FERREIRA comme expert pour les agents SETRA), la CGT (Thierry Le CORRE et Jean-Claude HIPPOLYTE) et FO (François ARAQUE et Michel GRIMALDI).

Cette CCP regroupe tous les personnels sous statut PNT CETE et PNT SETRA. Elle n'est pas compétente pour les mutations.

1. POINTS ABORDES EN DEBUT DE SEANCE.

a. Quorum, désignation des secrétaires :

La CCP est au complet, le quorum est atteint.

Jean Claude HYPPOLYTE, représentant CGT, est désigné comme secrétaire adjoint. Michèle PILLAULT est désignée comme secrétaire pour le compte de l'administration.

La CCP approuve le procès verbal de la CAD des PNT CETE et PNT SETRA du 16 avril 2015

b. Bilan de gestion :

La diminution des effectifs est constante : 154 PNT CETE et 28 PNT SETRA au 1 mars 2016. L'année dernière nous étions 196 PNT CETE et 37 PNT SETRA (au 31/03/2015). Soit 51 départs, 1 par semaine, dont 48 départs en retraite. La pyramide des ages s'étale de 51 à 65 ans, mais seuls 12 agents ont moins de 55 ans. La moyenne est de 60 ans, comme l'année dernière.

Le bilan de gestion est disponible sur le site de la cfdt :

<http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/capccpcad.htm>

2. POINTS ABORDES EN COURS DE LA CCP :

a . Examen des avancements et promotions des PNT SETRA :

L'administration a obtenu la promotion possible de 1 agent de la catégorie B (fonction publique) à la catégorie A.

Une promotion à la catégorie A de la fonction publique est prononcée. Un changement de classe au sein de la catégorie A fonction publique est prononcé. 3 avis d'avancement d'échelon accélérés sont donnés.

Aucun avancement d'échelon n'est acté. La plupart des agents sont au dernier échelon de leur classe.

Voir le détail dans le tableau 3.1 ci-dessous.

b . Examen des avancements et promotions des PNT CETE :

La présidente annonce que le Glissement Vieillesse Technologie (GVT) est 0.96% avec un maximum de 0.99% soit un nombre de points minimum distribuables de 1056, et un maximum de 1085, pour une masse salariale au 31 décembre de 109 616 points. Au final 1065 points sont répartis entre 50 agents.

L'administration a obtenu la promotion possible de 1 agent de la catégorie B (fonction publique) à la catégorie A.

Nous attirons l'attention des agents sur l'importance du passage au comité de domaine pour bénéficier d'une promotion, d'un changement de classe et même d'un avancement d'échelon accéléré. Même si le comité ne reconnaît pas la qualification, son avis est examiné en séance et peut conduire à une décision positive.

Promotions retenues :

- 1 agent est promu en catégorie A
- 1 agent est promu Assistant classe D
- 7 autres agents obtiennent des promotions de classe

Les avancements se font normalement à trois ans. Un avancement accéléré à 2 ans 6 mois est possible si un fait « marquant » vient étayer la demande du service. Un avancement à 2 ans est envisageable si un fait « exceptionnel » est énoncé dans le dossier fourni par le service.

Nous attirons l'attention des agents sur l'importance qu'il convient d'accorder aux arguments permettant de justifier ces avancements accélérés. La chargée de mission peut être utilement consultée pour préparer vos avancements et promotions.

Voir le tableau 3.2 des avancements et promotions ci-dessous.

c . Non proposition d'avancement

Les agents non proposés à un avancement, et qui n'ont pas atteint le dernier échelon de leur grade, et dont l'ancienneté dans l'échelon actuel est au moins de 3 ans, ont le droit de demander à leur chef de service les raisons de ce non choix.

Le chef de service a obligation d'établir un écrit motivant cette non proposition à l'attention de la présidente de la CCP.

Le cas ne s'est pas présenté cette année.

d. Questions diverses

GIPA : Nous faisons état d'un agent retraité dont le service, constatant le refus par l'administration fiscale de payer la GIPA 2013, renonce à ce paiement.

La présidente réponds en explicitant très clairement la position de la DRH : « les personnels PNT CETE ne sont pas éligibles à la GIPA car ils ne sont pas payés sur l'indice fonction publique ». Cependant les services effectuent le calcul et demande le paiement aux services des finances car, à titre dérogatoire, la GIPA peut leur être payée. Mais la direction des finances publiques locale peut, à juste titre, refuser le paiement. Nous soumettons un tel cas à la présidente qui prendra son téléphone pour essayer, néanmoins, de débloquer la situation.

Sur le fond nous estimons que l'argument avancé est contestable et qu'un recours contentieux permettrait d'avoir l'avis autorisé d'un tribunal administratif, susceptible de faire jurisprudence, avec, cependant, le risque que la décision finale nous soit défavorable.

IFTS (Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires) : cette indemnité aurait été supprimée, sauf pour un agent, par un courrier de la DRH du 19 novembre 2012. Nous interrogeons la présidente sur ce point. Il est répondu que l'indemnité perdure telle qu'elle est prévue dans le règlement de 1973. Le courrier invoqué n'a pas laissé de trace.

3. PROPOSITIONS DE PROMOTION ET D'AVANCEMENT VALIDÉES EN SÉANCE

3.1 – PNT SETRA

Nom	Prénom	service	Proposition	Date d'effet mesure
SETRA - Promotion a la catégorie supérieure : CADRE B (accès à la Catégorie A Fonction publique)				
DANIEL	Yolande	IFSTTAR	Cadre B Setra	01/01/16

Nom	Prénom	service	Proposition	Date d'effet mesure
SETRA – Changement de classe au sein de la catégorie A fonction publique				
BERNARD	Jean-Marc	DRIEE-IF	Cadre C Setra	01/01/16

Nom	Prénom	service		Avis donné au titre de 2015
SETRA - Avis d'avancement accéléré				
BOURLES	Nelly	Cerema Centre Est		F
GENESTE	Evelyne	HCLPD		F
LE GUILLOU	Philippe	CEREMA DTEC ITM		TF

3.2 – PNT CETE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>service</i>	<i>Proposition</i>	<i>Date d'effet mesure</i>
Proposition de changement de catégorie B vers A				
HUEZ	Pascal	Cerema Centre Est	Ass A 6	01/01/2016
Promotion Assistant C à Assistant D				
JOUIN	Denis	CEREMA NC	Ass D	01/01/2016
Promotion cadre adm. A à cadre adm. B				
COSTE	Dominique	DDTM Aude	Cadre Adm. B ech.6	01/01/2016
Promotion assistant A à assistant B				
GARDET	Christian	CEREMA Siège	Ass B 4	01/01/2016
SORIN	Jean-Luc	IFSTTAR	Ass B 4	01/01/2016
Promotion technicien supérieur de C à D				
TCHITTARATH	Sisavane	CEREMA Centre Est	TS D	01/01/2016
LE CORRE	Thierry	CEREMA OUEST	TS D	01/01/2016 (sous réserve passage en comité de domaine)
Promotion technicien supérieur de B à C				
PAJOT	Patrick	CVMVRH/CVRH Nantes	TS C 7	01/01/2016
Promotion technicien classe E à technicien supérieur A				
L'HOTELIER	Philippe	CEREMA Ouest	TS A 6	01/01/2016
Avancement assistant D				
BOUR	Roger	CEREMA Est	Ass D	01/01/2016
TROUILLET	Pierre	DGITM	Ass D	01/07/2016 (2 ans 6 mois)
GOUIN	Thierry	DGITM	Ass D	01/01/2016
MIQUEL	Pierre	DGALN	ASS D	01/01/2016
Avancement technicien supérieur D				
HADOUR	Pierre	CPII DOSE	TS D	01/01/16 (2 ans 6 mois)

CHAGNEAU	Patrick	CEREMA DTER CE	TS D	01/01/16
NEDELEC	Alix	CEREMA DTER OUEST	TS D	01/01/2016
JACQUIER	Bernard	CEREMA DTER CE	TS D	01/07/2016 (2 ans 6 mois)
BERGER	Patrice	CEREMA CE	TS D	01/01/2016 (2 ans 6 mois)
GUILBAUT	Fabienne	CPII DONC	TS D	01/07/2016 (2 ans 6 mois)
Avancement : mesure non significative, suite à promotion pénalisante				
TOZZI	Serge	DDTM Var	OAm Cl G ech 10	01/01/2016
MEIGNEN	Daniel	IFSTTAR	Ass B 5	01/01/2016
POITRENAUD	Chantal	IFSTTAR	TS B 10	01/01/2016
Avancement à 3 ans et plus				
MANSUY	Philippe	DIR CE	Ass C 10	01/01/2016
BOUCHET	Jean-Alain	CEREMA DTER MEDITERRANEE	Ass C 10	01/07/16
MORTIER	Brigitte	DEAL Mayotte	Ass C 6	01/01/16 (5 ans)
BELLIOT	Catherine	DGALN	Ass C 5	01/01/2016
JOURDAN	Pascal	CPII DONC	Ass C 5	01/01/2016
LAMOUREUX-KHUN	Catherine	DREAL PACA	Ass B7	01/01/2016 (3 ans 6 mois)
GUY	Dominique	CEREMA DTER NORM.CENTRE	Ass A 8	01/01/2016
GAMARD	Lionel	DGALN	Cadm. CL A 8	01/01/2016
EGAL	Dominique	STRMTG	TS C 8	01/01/2016
LEFEBVRE	Jean Yves	DTAM Saint Pierre	TS C 5	01/01/2016
LE VERGER	Christian	CEREMA DTER IdF	TS B 8	01/01/2016
LE ROUX	Thierry	CEREMA DTER IdF	TS B 7	01/01/2016
BEAUJOÏN	André	CEREMA DTER EST	TS B 5	01/01/2016
MAURIN	Gilles	VNF Rhône Saône	TS B 5	01/01/2016
CORNILLY	Jocelyne	DREAL Languedoc Roussillon	TS A 11	01/01/2016
ROUAUD	Jean-Marc	IFSTTAR	TS A 8	01/01/2016

VAN DHUYSE	Louis	CEREMA DTER IdF	TS A 7	01/01/2016
ROBERT	Pierre	CEREMA DTER SO	T E 11	01/01/2016
MORIN	Didier	CEREMA DTER Ouest	T E 6	01/01/2016
RIU	Christine	DDTM 13	Ad Adm C 5	01/01/2016
BOLLET	Christine	DDTM Morbihan	Ag Adm A 10	01/01/2016
Avancement à 2 ans et 6 mois				
CARSIGNOL	Jean	CEREMA DTER EST	Ass C 7	01/01/2016
FAURE	Christine	DDT Hautes Alpes	Assistant A 11	01/07/2016
GADEA	Michèle	CEREMA DTER Med	TS C 5	01/07/2016
MOLIARD	Jean-Marc	IFSTTAR	TS B 9	01/01/2016
TAQUIN	Jean-Luc	CEREMA DTER NP	OAM Cl. I ech 5	01/07/2016
CRINQUETTE	Didier	CEREMA DTER OUEST	T cl. E ec. 7	01/07/2016
GUYON	Maurice	CEREMA Dter CE	TS B 8	01/04/2016 (2 ans 6 mois)

Les représentants CFDT à la CAD PNT CETE et SETRA :

Titulaires :

Joël DUGAY

CPII/DOIF

03 87 60 30 64

Suppléant :

Denis JOUIN

CEREMA/Dter Normandie Centre

02 35 68 82 88

Expert Setra :

Alcides FERREIRA

CEREMA/DTEC ITM

01 60 52 30 67